

ENCOURAGER LE RECOURS À UN TRAITEMENT NÉGOCIÉ DES LITIGES ET AVIS JURIDIQUES

Nom de l'entreprise : ETUDE JÉRÔME GUILLOT

Secteur d'activité : Activités de services administratifs et de soutien

Catégorie de l'entreprise : PME

Description de l'action

A chaque ouverture de mandat ou pour toute nouvelle affaire, amener le client à réfléchir sur les différents modes de solution des litiges, et le sensibiliser aux modes alternatifs de règlement des litiges (médiation, droit collaboratif, entre autres)

Contexte

Exercice d'une activité d'avocat à titre personnel

Approche

Démarche tournée autour de la pédagogie

Objectifs

Par définition, aucun objectif en termes chiffrés. Uniquement la mise en oeuvre de valeurs

Impact

Impact étroitement dépendant de la culture et de la personnalité du client

« A faire »

Faire preuve d'empathie

« Ne pas faire »

Ne jamais aller au devant du réel intérêt, rendu explicite ou laissé implicite, du client